

Clinique privée de 100 millions en face du CHUM

Garou transformera le Medley en complexe de santé avec services de proximité et condotel

KATHLEEN LÉVESQUE

La construction du futur CHUM suscite beaucoup d'impatience mais également un certain engagement chez des investisseurs privés. Le chanteur populaire Garou projette de développer, juste en face de l'actuel hôpital Saint-Luc, un complexe de santé privée

avec cliniques, services de proximité et peut-être condotel, a appris *Le Devoir*.

Le projet, qui pourrait représenter des investissements allant jusqu'à 100 millions de dollars, prendrait place à l'angle des rues Saint-Denis et René-Lévesque. L'immeuble abrite actuellement le Medley, une salle de spectacles et d'événements dont Garou est l'un des propriétaires.

Joint hier après-midi, l'homme d'affaires s'est montré enthousiaste. «Là où je me suis impliqué, c'est sur l'idée d'offrir un complexe vivant. Souvent, ce qui se passe dans un hôpital et autour, c'est triste. Alors moi je veux un côté entertaining là-dedans, avec un restaurant, par exemple. Je veux que ce soit le building de l'espoir», a-t-il affirmé.

Pour l'instant, Garou est entouré d'une petite équipe

pe pour faire avancer le projet, composée notamment de ceux avec qui il brasse déjà des affaires au Medley ou dans ses restaurants. Des partenaires financiers se joindront éventuellement au groupe.

A cette étape-ci, on s'attelle surtout à la définition

VOIR PAGE A 8: GAROU

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 200

LE JEUDI 4 SEPTEMBRE 2008

89c + TAXES = 1\$

Palin tente de dissiper les doutes

La «maman hockey» vante l'expérience politique acquise en Alaska

CLAUDE LÉVESQUE

Dans un discours très attendu à la convention républicaine, Sarah Palin a tenté hier de convaincre ses compatriotes qu'elle a les compétences nécessaires pour devenir vice-présidente des États-Unis. Pour ce faire, elle s'est présentée comme une simple mère de famille et une outsider, qui ne fait pas partie de l'élite politique américaine mais qui a néanmoins acquis de l'expérience à titre de mairesse d'une petite ville, puis de gouverneure de l'Alaska.

Comme plusieurs ténors du parti républicain qui ont parlé avant elle, Sarah Palin a décrié les idées «libérales» de ses adversaires démocrates, promettant qu'un gouvernement dirigé par le sénateur John McCain réduira les impôts et les dépenses gouvernementales et favorisera les forages pétroliers au large des côtes américaines.

«Je suppose [qu'être maire d'une petite ville] ressemble à la fonction de travailleur social... sauf que vous avez de vraies responsabilités»

Elle a également exalté les valeurs militaires, rappelant les états de service de John McCain au Vietnam et présentant son fils qui sera prochainement déployé en Irak.

Mme Palin devait hier soir faire oublier toutes les révélations potentiellement dommageables parues sur son compte depuis lundi dans les médias et sur Internet.

Au moins deux sondages sont venus confirmer hier les doutes sur la qualité du «ticket» républicain et sur ses chances d'être porté au pouvoir le 4 novembre.

Si le choix de la gouverneure de l'Alaska comme colistière de John McCain a été fait dans le but d'attirer vers le Grand Old Party (GOP) les partisans de la démocrate Hillary Clinton, l'enquête du groupe féministe Emily's List donne à penser que c'est raté.

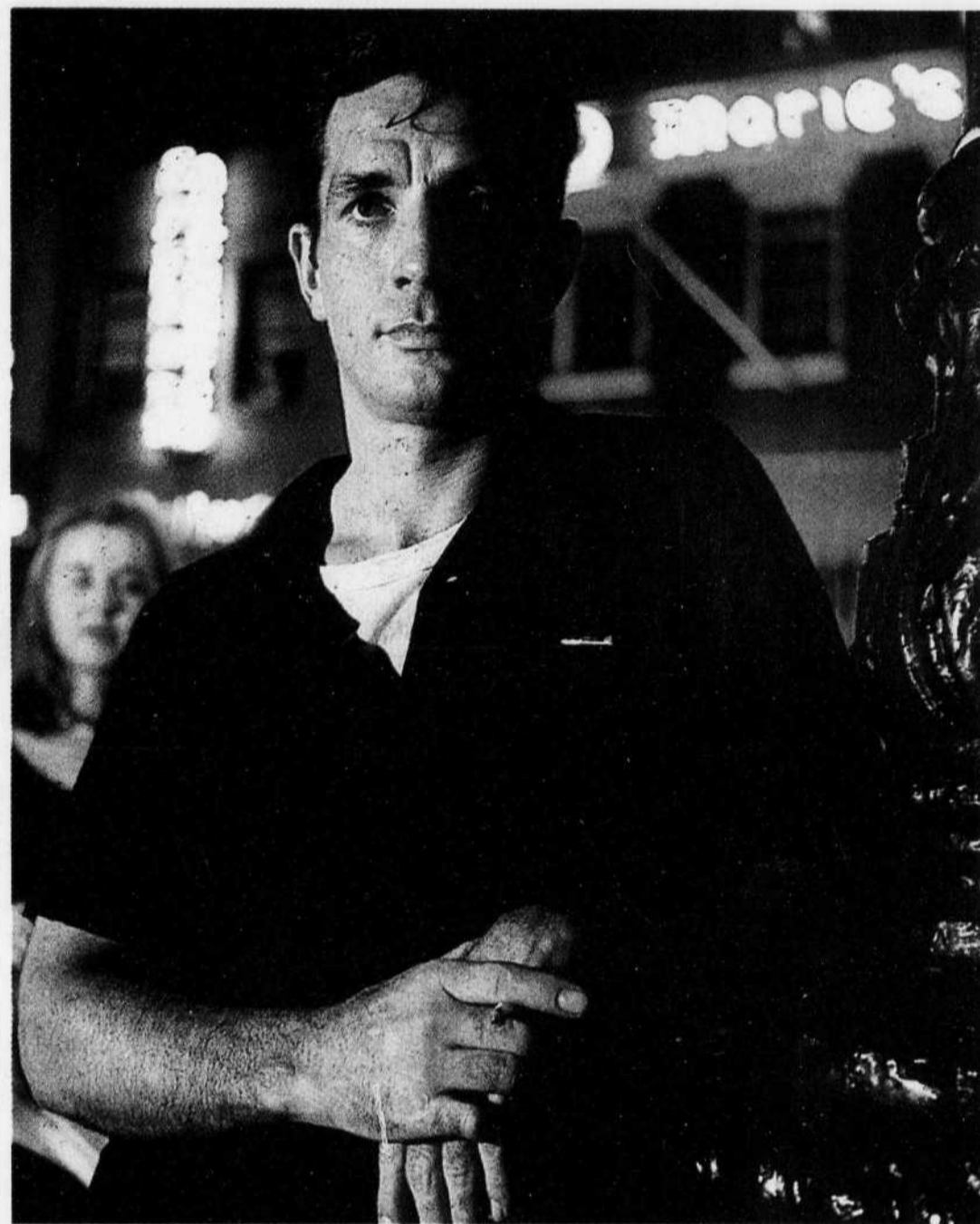
Selon ce sondage réalisé dimanche et lundi auprès de 800 électrices, une majorité d'Américaines (52 %) demeurent favorables au candidat démocrate Barack Obama et à son colistier Joseph Biden, tandis que le ticket républicain a la faveur de 41 % d'entre elles.

Plus spécifiquement, à peine plus de 9 % des femmes qui avaient appuyé l'ex-première dame des États-Unis pendant la campagne à l'investiture démocrate se

VOIR PAGE A 8: PALIN

Sur le chemin

Découverte d'un deuxième roman en français de Jack Kerouac



Jack Kerouac et sa compagne, Joyce Johnson, à Greenwich Village, en 1957.

«Montréal est mon paradis», écrivait le pape des Beats en 1952, alors qu'il songeait à s'établir au Québec

GABRIEL ANCTIL

Sur le chemin, sous-titré *On the Road*, est le titre d'un roman de Jack Kerouac rédigé en français en 1952, qui vient d'être découvert à New York. Inédit et

insoupçonné, le manuscrit dormait depuis plus d'un demi-siècle dans la noirceur des archives. Ce livre jette une lumière tout à fait nouvelle sur l'œuvre de ce fils de Canadiens français, considéré comme l'un des écrivains les plus importants du XX^e siècle. Il y a tout juste un an, *Le Devoir* avait révélé en premier la découverte d'un premier roman et de plusieurs écrits français du célèbre écrivain. La nouvelle avait alors fait le tour du monde.

On savait Jack Kerouac fier de ses origines canadiennes françaises, mais on ignorait, jusqu'à tout récemment, que le célèbre écrivain américain avait créé une œuvre littéraire dans sa langue maternelle. *Sur le chemin*, son deuxième roman, a été écrit en joute en décembre 1952, à Mexico. Il prouve désormais, hors de tout doute, la capacité de

Kerouac de manier la langue québécoise, la langue de ses ancêtres.

Sur le chemin est un court roman d'une cinquantaine de pages. Il a été rédigé à la main dans un cahier de notes bon marché. Il raconte l'histoire fantastique d'un groupe d'hommes qui se donnent rendez-vous dans le Chinatown, à New York.

Kerouac avait déjà évoqué l'existence de ce roman dans une lettre qu'il avait écrite le 10 janvier 1953 à Neal Cassady, celui-là même qui lui a inspiré le fougueux personnage de Dean Moriarty dans le célèbre roman *On the Road*: «A Mexico, peu de temps après ton départ, j'ai écrit en cinq jours, en français, un roman sur toi et moi alors que nous étions enfants en 1935, où nous rencontrons Uncle Bill Ballon, ton père, mon père et quelques blondes sexy dans une chambre avec un Canadien français débauché ainsi qu'un vieux Model T Ford. Tu le liras imprimé un jour et tu riras. Il représente la solution pour les intrigues de *On the Road*, toutes les intrigues et je vais le soumettre dès que j'aurai

VOIR PAGE A 8: KEROUAC

Pluie de milliards électoraux

Les ministres conservateurs font une douzaine d'annonces à travers le pays

ALEC CASTONGUAY ANTOINE ROBITAILLE

Les élections approches et les annonces préélectorales se multiplient. Dans la journée d'hier seulement, les ministres du gouvernement Harper se sont promenés d'un océan à l'autre pour faire une douzaine d'annonces qui totalisent près de 4,3 milliards de dollars. Les partis d'opposition s'insurgent contre ce qu'ils qualifient «d'opportunisme» de la part du gouvernement conservateur.

Le gros morceau des annonces d'hier est la conclusion d'une entente administrative avec Québec sur les infrastructures. La valeur est de 4 milliards de dollars jusqu'en 2014. Une entente de principe avait été conclue en mai dernier, mais les conservateurs souhaitent attendre l'approche d'un déclenchement électoral, ce qui a retardé la signature officielle, selon des sources à Québec.

Tous les prétextes semblaient bons hier aux yeux du gouvernement Harper pour faire une annonce quelconque part au pays. Ainsi, la fête des Violons d'automne, à Saint-Jean-Port-Joli, a reçu 3000 \$, alors que le festival d'automne Orgue et couleurs, à Montréal, a quant à lui touché 30 000 \$. En Nouvelle-Écosse, le ministre Peter Mackay a annoncé que la revue trimestrielle *Antigonish Review*, de l'université St. Francis Xavier, recevra 12 000 \$ du fédéral.

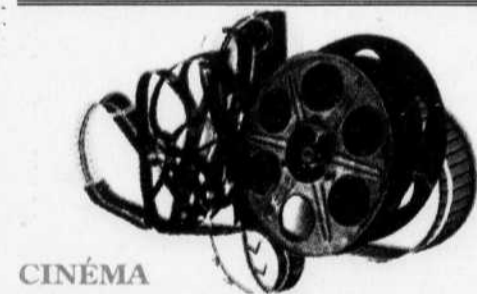
L'Institut Dominion, qui travaille avec les anciens combattants, recevra 450 000 \$. L'organisme Ars Longa, de Charlottetown, touchera 5000 \$. Deux annonces dans l'industrie aérospatiale (à Montréal et Toronto) totalisent 31,6 millions de dollars. Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture a eu droit à 1,3 million. Les jeunes de Vancouver sans emploi auront un projet pour les aider dont la facture s'élève à 2,9 millions, alors que Winnipeg verra son théâtre Molière être rénové avec de l'argent fédéral qui totalisera 3,5 millions.

VOIR PAGE A 8: HARPER



Dion ajoute 500 millions pour vendre son «tournant vert»

À lire en page A 3



CINÉMA

Odile Tremblay au Festival de Toronto

À lire en page B 8

INDEX

7 78313 102223	Annonces..... A 4	Idées..... A 7
	Avis publics.. B 4	Météo..... B 4
	Bourse..... B 2	Monde..... B 5
	Culture..... B 8	Mots croisés. B 6
	Décès..... A 4	Sports..... B 6
	Économie..... B 1	Sudoku..... A 4
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

Toutes les musiques, un seul espace.

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

Radio-Canada.ca/radio

LES ACTUALITÉS

Dopage à l'EPO

Le Dr Duquette risque huit mois de radiation

Le syndic et les défenseurs ont revu à la hausse leur proposition commune de sanction

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Quatre mois de radiation n'étaient pas assez, huit semblent mieux: le comité de discipline du Collège des médecins s'est retiré en délibéré hier pour évaluer une nouvelle proposition de sanction contre le Dr Maurice Duquette, prescripteur d'EPO à plusieurs athlètes.

Le «Doc EPO», qui prenait soin notamment de la cycliste Geneviève Jeanson, pourrait donc devoir, si le comité entérine la proposition faite hier par le syndic et les défenseurs, interrompre son travail d'orthopédiste pour une période de huit mois. M. Duquette devra aussi éviter de traiter tout athlète amateur ou professionnel.

En mai dernier, le président du comité de discipline avait renvoyé le syndic et le clan Duquette à leurs devoirs. Leur proposition commune d'une radiation de quatre mois avait été jugée «trop peu sévère» pour refléter l'ampleur des manquements de Maurice Duquette, coupable de 14 chefs d'accusation. Ceux-ci concernent essentiellement des prescriptions abusives et l'administration d'EPO (plus précisément de l'Éprex, une érythropoïétine de synthèse) entre 1999 et 2001.

En proposant huit mois de radiation et une limitation de pratique, le syndic estime que ses objectifs sont atteints. «C'est suffisant», a indiqué l'avocat du

syndic, Jacques Prévost. D'une part, le Dr Duquette ne pourrait plus sévir auprès d'athlètes, dit-il. De l'autre, le comité enverrait un message clair au reste de la profession: les liaisons dangereuses entre médecine et athlètes sont à proscrire, et les prochains à s'y frotter risqueront plus gros.

«Nous aurions pu demander plus», a toutefois reconnu M. Prévost à la sortie d'une audience qui n'a pas duré une heure et n'a pas permis d'en apprendre beaucoup plus sur ce dossier. «Mais huit mois, ce n'est pas rien. Il y a un empêchement de gagner sa vie, ainsi qu'un effet [sur la pratique future] en milieu de travail.»

Soulignant que le cas Duquette est un précédent, M. Prévost a fait part au comité de discipline de l'importance que la sanction qui sera imposée comporte un volet dissuasif bien senti. Il y a un «caractère pédagogique» dans toute décision du comité, a-t-il dit, et il faut cette fois indiquer que «ce genre de gestes est à proscrire et est inacceptable».

Long parcours

L'affaire Duquette — qui est à la source de la saga Jeanson — date de 2001. Alerté par la Fédération québécoise des sports cyclistes que Maurice Duquette employait des méthodes douteuses pour soigner des athlètes, le syndic du Collège des médecins avait alors ouvert une enquête qui s'est rapi-

dement révélée explosive.

Après examen des faits, 14 chefs d'accusation sont déposés contre le Dr Duquette en 2003. Celui-ci s'entend toutefois avec le syndic pour plaider coupable, en échange de quoi les deux parties proposaient au comité de discipline une radiation de quatre mois. Ces aveux permettaient d'éviter d'avoir à faire témoigner des témoins et d'avoir à déposer une preuve devant le comité.

Mais le Dr Duquette a rapidement fait volte-face et désavoué ses propres aveux, sur pression du clan Jeanson.

Le Comité de discipline avait d'abord accepté ce revirement de situation, mais le Tribunal des professions, la Cour supérieure et la Cour d'appel ont tous invalidé la rétraction et forcé le Dr Duquette à maintenir sa culpabilité.

C'est ce qui explique le long délai entre le dépôt des chefs d'accusation et leurs audiences. Durant ces quelques cinq années, le dossier Duquette s'est aussi passablement épaissi — notamment à cause des aveux de Geneviève Jeanson sur les ondes de Radio-Canada —, ce qui rendait insuffisante la première sanction recommandée.

Le comité de discipline devrait livrer sa décision d'ici un an au maximum.



La cycliste Geneviève Jeanson, l'une des patientes du Dr Maurice Duquette.

Le Devoir

Ralentir le rythme cardiaque pour éviter la crise

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Lorsqu'on a connu les affres d'une maladie cardiaque, ralentir le rythme des battements de son cœur réduit le risque de subir un nouvel accident cardiovasculaire. Alors que les médecins se sont surtout concentrés à contrôler la pression artérielle et le cholestérol, une étude internationale publiée dans *The Lancet* pourrait changer la gestion médicale d'une des premières causes de mortalité au monde.

Près de 11 000 patients dans 33 pays ont été suivis dans le cadre de l'étude BEAUTIFUL. La moitié d'entre eux ont reçu, en plus du traitement habituel pour les maladies cardiovasculaires, un médicament réduisant la fréquence cardiaque, l'ivabradine. Grâce à ce traitement, les patients plus fragiles que les autres, dont le cœur battait plus de 70 fois par minute, ont vu leur rythme cardiaque diminuer de cinq battements par minute en moyenne. Leur risque d'hospitalisation a chuté de 36 %.

Pour le Dr Jean-Claude Tardif, chercheur canadien principal de l'étude, ce que les résultats ont montré de plus intéressant, «c'est qu'en abaissant suffisamment la fréquence cardiaque chez ces patients qui reçoivent déjà les meilleurs traitements disponibles, nous avons le réel potentiel de réduire encore plus l'incidence d'évé-

nements cardiovasculaires.»

Le directeur du Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal estime que diminuer la fréquence cardiaque autrement que par la pharmacothérapie pourrait avoir des effets bénéfiques similaires. «Faire de l'exercice, perdre du poids, boire moins de café et d'alcool, ça aide, mais ne nous leurrons pas, nous n'avons pas toujours un franc succès de ce côté avec les patients», explique-t-il depuis Bruxelles, après être passé par Munich pour le Congrès 2008 de la Société européenne de cardiologie.

Pour lui, la présente étude est la première pierre pour montrer que le rythme cardiaque doit être contrôlé. «C'est facile à mesurer, et pourtant, les médecins ont négligé ce facteur, qui est tombé dans l'oubli, alors que le réflexe de contrôler la pression artérielle est automatique.» Il croit qu'avec une dose d'ivabradine personnalisée selon les besoins de chaque patient, on pourrait obtenir des résultats encore plus spectaculaires, soit une baisse du rythme cardiaque de neuf ou dix battements par minute pour atteindre une cible protectrice autour de 55 à 60 battements par minute.

Le Canada n'a pas encore approuvé l'utilisation de cette molécule, mais plusieurs pays l'autorisent.

Le Devoir

Harper admet avoir approuvé une offre devienne être faite à Cadman

Ottawa — Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a révélé sous serment avoir personnellement approuvé une offre qui devait être présentée par les conservateurs au regretté député indépendant Chuck Cadman en 2005 en échange de son vote pour défaire le gouvernement libéral.

Selon les documents sur le témoignage de M. Harper en Cour supérieure de l'Ontario, déposés hier, le premier ministre a soutenu qu'il avait pris cette décision après avoir entendu dire que M. Cadman était prêt à s'allier aux conservateurs mais n'était pas en mesure de le faire en raison d'importants

problèmes financiers et de la crainte de perdre son siège de député.

Le premier ministre conservateur parlait pour la première fois en détails de son rôle dans l'affaire Cadman, dans le cadre de l'étude de la poursuite pour libelle de 3,5 millions \$ qu'il a intenté contre le Parti libéral du Canada. M. Harper reproche aux libéraux d'avoir laissé entendre qu'il était au courant d'une présumée tentative des conservateurs de soutenir M. Cadman en 2005, à l'encontre du Code criminel.

Au cours des quatre heures de témoignages, M. Harper a présenté deux versions différentes sur le

moment et la manière dont il avait eu connaissance des problèmes financiers de M. Cadman.

M. Harper a d'abord soutenu avoir eu connaissance des problèmes financiers de M. Cadman seulement en septembre 2005, trois mois après le vote de confiance à la Chambre des communes et quelque temps après le décès du député.

Mais plus tard, pressé de questions par l'avocat du Parti libéral, Chris Paliare, M. Harper a laissé entendre qu'il avait été mis au courant par son organisateur de campagne, Doug Finley, des problèmes financiers de M. Cadman la veille du vote de confiance, le 18 mai 2005.

La veuve du regretté député soutient que les conservateurs ont offert en mai 2005 à M. Cadman, atteint de cancer et alors en phase terminale, une police d'assurance vie d'une valeur de 1 million \$ en échange de son vote contre les libéraux.

M. Cadman avait permis finalement aux libéraux de gagner le vote de confiance et était décédé au cours de l'échéance.

M. Harper a affirmé qu'il avait eu également connaissance seulement en septembre 2005 de cette assurance-vie de 1 million \$ en discutant avec Dona Cadman.

La Presse canadienne

Quand le cerveau bouillonne, l'estomac gargouille

Le travail intellectuel serait mauvais pour le tour de taille, selon une étude

Écrire le rapport tant attendu par le patron risque de vous faire engraisser davantage que de vous asseoir à ce même bureau et de regarder les pigeons voler par la fenêtre. «Travailler, c'est pire que de ne rien faire», résume la nouvelle étude d'Angelo Tremblay sur les facteurs qui prédisposent à l'obésité.

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Après deux heures à dicter des demandes de subventions à sa secrétaire, la rumeur raconte que le chercheur à l'Université Laval Angelo Tremblay se sentait submergé par une envie irrésistible... de biscuits au chocolat. Ce grand intellectuel sportif, dont les réunions scientifiques avec les étudiants et collaborateurs se font en joggant, l'avoue: «On peut dire que mon expérience personnelle a inspiré mes recherches!»

Il confie la mission de comprendre ces fringales intellectuelles à son étudiant au doctorat Jean-Philippe Chaput, qui publie les conclusions de son étude dans le journal *Psychosomatic Medicine*

de septembre. «Moi même, pendant mon baccalauréat, je me rendais compte que pendant mes blitz d'examen, je bougeais moins, je mangeais plus et plus gras et sucré, je dormais moins...»

Quatorze étudiantes de 20 à 30 ans de l'Université Laval se sont soumise au programme de recherche. À leur arrivée au laboratoire, à 8h le matin, on leur servait à toutes le même déjeuner. À 10h30, elles passaient 45 minutes soit assises passivement, soit à lire un reportage du magazine *L'actualité* et le résumer en 350 mots, soit à répondre à des questionnaires sur l'ordinateur. On mettait ensuite les jeunes femmes en présence d'un buffet à volonté. En pesant la nourriture avant et après, les chercheurs savaient au gramme près ce que les étudiantes avaient consommé. Chacune se présentait

trois fois pendant deux mois pour exécuter chacune des activités. Pour préserver l'objectivité de l'étude, elles ignoraient que l'on pesait leur nourriture. Elles pensaient participer à une recherche sur la perception des aliments, et des questionnaires à remplir brouillaient les pistes.

Après avoir écrit le résumé ou répondu aux questionnaires sur l'ordinateur, les jeunes femmes n'étaient pas plus affamées, mais ont quand même profité davantage du buffet. En moyenne, elles consommaient entre 200 et 250 calories de plus, l'équivalent de deux verres de boisson gazeuse, de quatre pommes ou d'un bagel presque entier. Au souper, elles mangeaient autant qu'à leur habitude, ce qui signifie que ces 200 calories représentaient un réel surplus dans leur journée. «C'est un facteur aussi puissant que les autres que nous avons étudiés», explique Angelo Tremblay. Un point de vue que son étudiant partage: «L'augmentation de l'obésité dans notre société est allée de pair avec le virage plus intellectuel du travail.»

Cette étude laisse donc en-

tendre que les activités intellectuelles favorisent une surconsommation d'aliments, ce qui, à long terme, pourrait paraître sur le tour de taille. «J'ai vu beaucoup d'étudiants de maîtrise et de doctorat sortir avec un diplôme, mais aussi avec quelques livres en plus...», raconte le professeur Angelo Tremblay. «C'est psychobiologique», explique Jean-Philippe Chaput. Le stress [de la performance intellectuelle] fait augmenter la fréquence cardiaque et les niveaux de cortisol dans le sang, ce qui augmente la prise alimentaire. Aussi, manger est une récompense que l'on s'accorde pour le stress subi.»

Les chercheurs poursuivent en ce moment une autre phase de ce projet en appliquant le même protocole à 100 jeunes hommes et femmes. Les résultats préliminaires, confie Jean-Philippe Chaput, dessinent une tendance similaire pour les deux sexes. Il explore aussi une nouvelle combinaison, soit bouge - étudie - mange. «Le sport pourrait compenser l'effet négatif du travail intellectuel», croit Angelo Tremblay.

Le Devoir

Recours collectif en psychiatrie

L'Agence de la santé défend la clarté de son protocole

LIA LÉVESQUE

Le protocole de l'Agence de la santé de Montréal était clair: il interdisait à un hôpital de refuser un patient en psychiatrie pour de seuls motifs géographiques. Si l'hôpital Jean-Talon a refusé une patiente qui y sollicitait un suivi en psychiatrie, il l'a fait en contravention du protocole.

C'est la thèse qu'a défendue hier M. Suzanne Courchesne, l'avocate qui représente l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal dans la requête en vue de faire autoriser un recours collectif contre la «sectorisation» des soins psychiatriques.

Cette politique de «sectorisation» avait été adoptée à l'origine pour favoriser l'accès à des soins à tout patient, au moins dans l'hôpital du secteur où il réside. Mais, en pratique, il semble que des établissements de santé aient interprété ce protocole de sectorisation de façon à restreindre cet accès aux soins aux seuls résidents de leur secteur.

Une requête pour autorisation d'interdire un recours collectif a donc été déposée au nom d'un groupe de personnes qui ont tenté d'obtenir des soins psychiatriques non urgents, dans une clinique externe d'un hôpital de Montréal, et qui se sont vu refuser ces soins pour des motifs géographiques.

La requête en autorisation d'interdire un recours collectif déposée par l'avocat Jean-Pierre Ménard est estimée à plusieurs millions de dollars, soit 5000 \$ par personne s'étant vu refuser l'accès à ces soins pour des motifs géographiques, entre 2000 et 2005, sans compter les autres dommages exemplaires, selon le cas.

Mardi, M. Ménard avait plaidé le fait que cette pratique était discriminatoire à l'endroit des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Si une personne avait eu un problème de santé physique, avait-il plaidé, elle aurait bénéficié du libre choix de son établissement de santé.

Or, la requérante du recours col-

lectif, Mme Lyne Labelle, insatisfaite des services du psychiatre qui l'avait traitée à l'hôpital Notre-Dame, avait demandé à être suivie en clinique externe de psychiatrie à l'hôpital Jean-Talon, ce qui lui avait été refusé pour des motifs géographiques.

Hier, M. Courchesne, au nom de l'Agence de la santé, a fait valoir que si l'hôpital a bel et bien refusé de traiter la patiente pour des motifs géographiques, il a contrevenu au protocole de l'Agence. Car ce protocole est clair: «Le refus d'accès à des soins pour des motifs géographiques est explicitement interdit», a affirmé l'avocate.

M. Courchesne a même précisé que comme la requérante, Mme Labelle, n'était plus suivie activement à l'hôpital Notre-Dame depuis plus de six mois, elle aurait simplement dû être informée, en vertu du protocole, des avantages d'être traitée dans un établissement de son secteur et des inconvénients de ne pas être traitée en un hôpital de son secteur. Et si la

requérante maintenait malgré tout sa demande, l'hôpital Jean-Talon aurait dû accepter de la soigner.

L'accès aux soins est cependant limité par d'autres critères que le lieu de résidence, comme les ressources humaines et financières de l'établissement de santé, a rappelé M. Courchesne, citant la Loi sur la santé et les services sociaux.

M. Courchesne a ainsi mentionné qu'à l'époque où la requête de Mme Labelle a été refusée par l'hôpital Jean-Talon, le délai d'attente pour ces services était de 210 jours, soit environ neuf mois.

L'avocate de l'Agence de santé a finalement relevé des statistiques démontrant un taux élevé de fréquentation des hôpitaux par les citoyens du secteur qu'ils desservent. Selon elle, cela prouve que la politique de sectorisation fonctionne et que s'il y a eu des cas de refus de soins pour motif géographique, «ce n'est certainement pas de façon systémique».

La Presse canadienne

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE
RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

**Bijouterie
Gambard**

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

ACTUALITÉS

GAROU

«On nous intègre presque dans le projet [CHUM]», dit Garou

SUIITE DE LA PAGE 1

du complexe. Et les possibilités sont vastes, a fait valoir Garou. On y retrouverait bien sûr des services médicaux. Des discussions sont en cours avec la direction du CHUM à ce sujet, ce que confirme le centre hospitalier. On rappelle toutefois que le CHUM sera érigé sur un seul site.

Garou explique que le CHUM est très intéressé à son projet, où le complexe de santé est vu comme un complément aux services qui seront assurés par le futur hôpital. «On nous intègre presque dans le projet», a lancé Garou. Ils sont allés jusqu'à nous dire que l'on faisait partie de la solution. Cela pourrait signifier que le complexe de santé privée offre des services écartés par le projet du CHUM, qui se concentrera sur les soins tertiaires et quaternaires.

Outre les services médicaux, des appartements, des chambres d'hôtel ou des condotels pourraient occuper les étages supérieurs de l'immeuble. Rien n'a encore été confirmé. Cette même idée est développée dans le projet de la gare-hôtel Viger, à un jet de pierres de là. Les promoteurs de Viger souhaitent offrir des logements haut de gamme, notamment aux familles dont un membre reçoit des soins au CHUM.

Garou veut également que la clientèle de l'hôpital puisse retrouver dans son complexe des services de proximité comme un restaurant à l'ambiance chaleureuse. En souterrain, 750 places de stationnement sont prévues. «Le parking est une denrée rare dans le secteur, et le CHUM nous a dit que nous pourrions aider à solutionner leur problème de stationnement [...] Les gens du CHUM aimeraient bien que l'on fasse notre projet en amont du leur. Pour le parking, ce serait une bonne chose», a-t-il précisé.

De fait, le CHUM est aux prises avec un manque de stationnement pour la période que dureront les travaux de construction, et ce sera également le cas une fois la construction terminée. C'est l'un des très nombreux problèmes qui se posent pour le CHUM, dont les coûts, les délais et le concept architectural n'ont toujours pas été déterminés. Les détails du projet ne se préciseront qu'avec le choix du partenariat privé qui construira l'hôpital et l'entreprendra durant plus de 30 ans.

L'équipe de Garou a également établi des contacts avec la Ville de Montréal, question de connaître les étapes du processus réglementaire nécessaire à la construction du complexe de santé. Dans l'immédiat, aucun projet formel n'a été déposé.

Garou est conscient que l'ouverture de plus en plus grande au privé en santé suscite beaucoup de débats et de critiques dans la population. «C'est un sujet délicat. Mais il y a moyen de bien faire les choses», croit-il.

«Ma préoccupation, c'est d'offrir le bon service. J'aurai forcément des partenaires avec un esprit plus mercantile, mais pour l'instant je veux m'assurer que ça se passe bien. Je sais que ce n'est pas moi qui va avoir la solution sur ce débat-là. [...] Il y a une harmonie à créer entre le public et le privé, mais il ne faut pas que ça brime le public», a-t-il indiqué avec prudence.

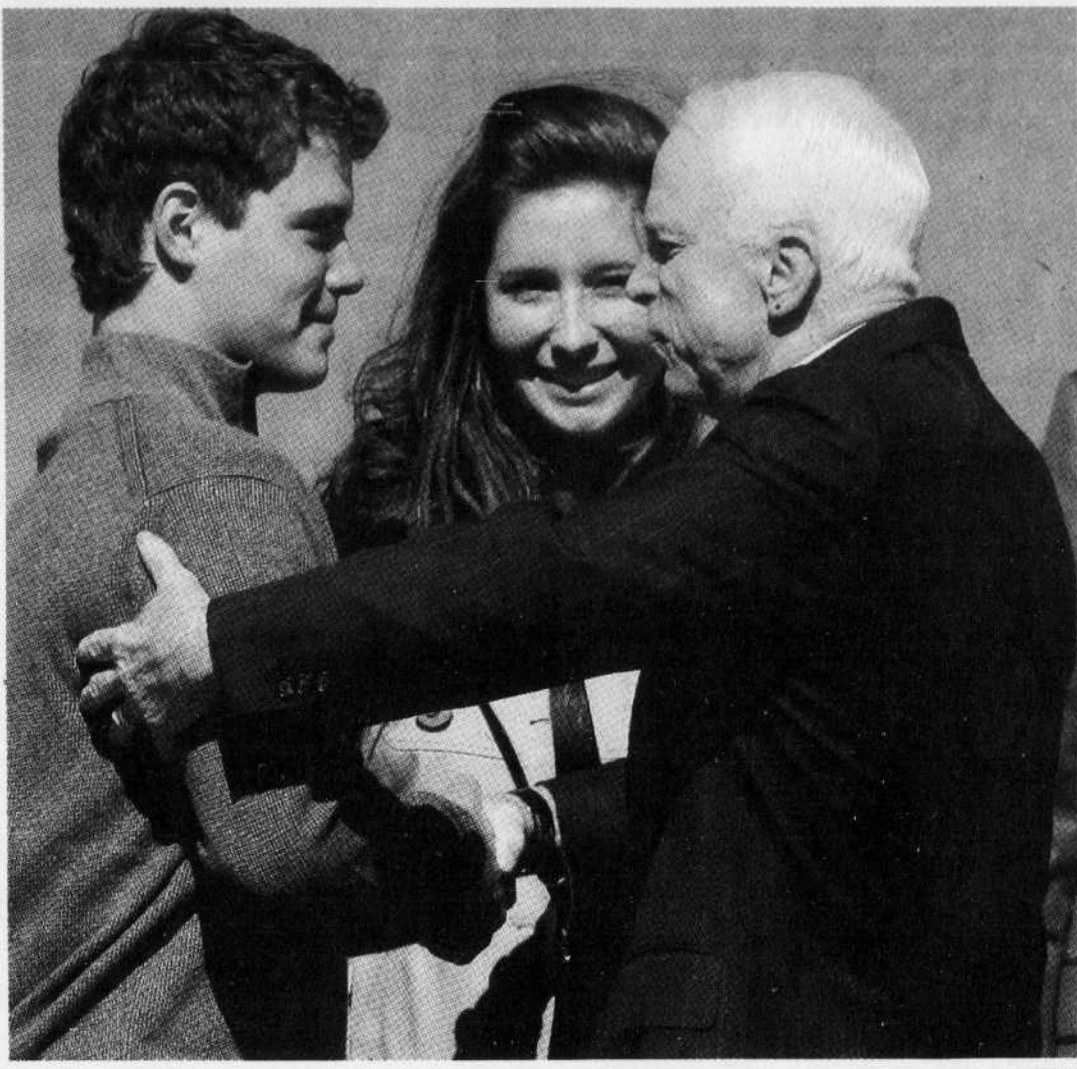
L'ouverture, l'an dernier, de la clinique de santé privée avec bloc opératoire Rockland MD avait suscité beaucoup de débats passionnés. Depuis, cette clinique qui prend l'allure d'un mail commercial, avec différents services de santé de part et d'autre du corridor central, s'est affiliée à l'hôpital Sacré-Cœur et son existence ne semble plus susciter de résistance.

D'autres projets privés pointent à la faveur des modifications apportées à la Loi sur la santé, qui fait une plus grande place au privé. L'un des partenaires du quartier commercial Dix-30, au sud de Montréal, le Fonds d'investissement de placement immobilier des familles Bombardier et Beaudoin, a sur sa table à dessin un centre médical planté parmi des rangées de boutiques.

Tous ces mouvements ont été enclenchés après que le gouvernement libéral a légiféré pour se conformer au jugement de la Cour suprême sur l'affaire Chaouli. Du coup, le gouvernement devait permettre un accès à des assurances santé privées.

Ces changements ont été orchestrés par l'ancien ministre de la Santé, Philippe Couillard. Grand défenseur du système public de santé lorsqu'il était en politique, M. Couillard a démissionné en juin dernier et est joint récemment à l'entreprise Persistence Capital Partners (PCP), un fonds d'investissement privé en santé.

Le Devoir



REUTERS

Levi Johnston, le futur papa de l'enfant que porte Bristol Palin, la fille de la candidate à la vice-présidence américaine, Sarah Palin, a été accueilli hier par nul autre que John McCain, à son arrivée à la convention républicaine, à Minneapolis, au Minnesota. Le jeune homme, qui a 18 ans, et sa copine adolescente, âgée quant à elle de 17 ans, comptent se marier.

PALIN

SUIITE DE LA PAGE 1

disent aujourd'hui prêtes à voter pour le candidat républicain en novembre, selon le sondage.

Une majorité des sondés affirmant même que la nomination de Sarah Palin les rendent encore moins enclines à le faire.

Se définissant comme une banale «maman qui accompagne ses enfants au hockey», elle a décrit ainsi son parcours politique: «Je suppose [qu'être maîtresse d'une petite ville] ressemble à la fonction de travailleur social... sauf que vous avez de vraies responsabilités», a-t-elle dit en faisant allusion à une fonction qu'a déjà occupé Barack Obama à Chicago.

«Je ne fais pas partie de l'establishment politique. J'ai vite appris, au cours des derniers jours, que si vous n'êtes pas un membre bien placé de l'élite à Washington, cela suffit pour que certains journalistes vous disqualifient.»

Elle a affirmé qu'elle n'irait pas à Washington pour rechercher l'approbation des médias mais «pour servir le peuple de ce pays».

Sarah Palin a profité de cette première intervention publique importante hier pour tacler le démocrate Barack Obama et plaider pour le changement à Washington. «En politique, il y a des candidats qui utilisent le changement pour promouvoir leur carrière. Et il y en a d'autres, comme John McCain, qui utilisent leur carrière pour promouvoir le changement», a-t-elle déclaré.

Sarah Palin s'est également vantée d'avoir, comme gouverneure de l'Alaska, réduit les dépenses publiques et résisté aux groupes de pression, y compris les sociétés pétrolières.

Elle a signalé que l'Etat de l'Alaska a dégagé un surplus budgétaire, une affirmation un peu risquée quand on pense aux déficits que huit ans de gouvernement républicain ont laissés à Washington.

«Nos adversaires répètent, encore et encore, que les forages ne résoudront pas tous nos problèmes énergétiques... comme si nous ne le savions pas déjà. Mais le fait que les forages ne résoudront pas nos problèmes, ce n'est pas une excuse pour ne rien faire», a-t-elle dit. Dès janvier, avec un gouvernement McCain Palin sous alons construire de nouvelles pipelines... plus de centrales nucléaires... créer des emplois grâce au charbon propre

et nous orienter vers les sources énergie alternatives comme le soleil, le vent et la géothermie.»

John McCain, qui a été officiellement désigné candidat par acclamation, est apparu aux côtés de sa colistière après le discours de celle-ci.

Auparavant, l'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani avait mené la charge contre le candidat démocrate Barack Obama, martelant qu'il manque d'esprit de décision et qu'il «n'a jamais eu à diriger une ville, un Etat ou une unité militaire».

Giuliani a dit que les électeurs allaient le 4 novembre «élire quelqu'un pour remplir une importante tâche liée à la sécurité et la sécurité de votre famille».

Vantant aussi bien les qualités de héros du Vietnam de John McCain que ses idées sur la guerre en Irak, M. Giuliani a assuré que le candidat républicain allait protéger les Américains «contre le terrorisme». Il a vanté le succès et la popularité de Sarah Palin en tant que gouverneure, mais surtout son «expérience». L'ex-maire de New York a également présenté le parti républicain comme étant celui de la liberté.

Un autre candidat à l'investiture républicaine défait par John McCain, Mitt Romney, a plaidé pour un «changement» allant dans le sens de la «révolution conservatrice» entreprise par Ronald Reagan il y a presque trente ans.

M. Obama «a eu tort sur l'Irak. Il mésestime l'Iran. Il n'a ni connaissance, ni expérience, ni jugement. Il ne sait pas comment fonctionne le monde, ni comment fonctionne l'armée», a par ailleurs affirmé John McCain, interrogé en début de soirée sur la chaîne ABC News. M. McCain, qui doit prononcer aujourd'hui son propre discours d'acceptation à la convention de Saint Paul, a également promis de capturer le terroriste Oussama ben Laden.

Le candidat démocrate a, de son côté, souligné que les républicains avaient à peine évoqué la difficile situation économique lors de leur deuxième journée de convention mardi. L'économie constitue, selon les sondages, la principale préoccupation des électeurs américains.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse et Reuters

HARPER

SUIITE DE LA PAGE 1

Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique, a pour sa part annoncé un investissement de 4,9 millions de dollars pour appuyer un projet visant à contrer les activités des gangs de rues à Toronto.

A Windsor, dans le sud de l'Ontario, où le Parti conservateur veut faire des gains aux prochaines élections, le premier ministre Harper s'est déplacé pour une annonce de 80 millions de dollars qui servira à aider une nouvelle usine Ford à prendre son envol. Jusqu'à présent, le gouvernement Harper avait toujours refusé d'investir directement dans les industries en difficulté.

D'autres annonces importantes devraient suivre dans les prochains jours. Le Festival western de Saint-Tite, notamment, aura droit à son enveloppe monétaire aujourd'hui.

A Québec, lieu des plus stratégiques dans la campagne à venir, les conservateurs ont signé hier en grande pompe avec le gouvernement Charest une entente évaluée à 4 milliards de dollars d'ici 2014, dans le cadre de Chantiers Canada, plan d'infrastructure à long terme du fédéral.

L'entente permettra la réalisation de projets connus depuis longtemps et annoncés pour la plupart, comme le Quartier des spectacles à Montréal, le Peps de l'université Laval, le prolongement de l'autoroute 30, l'agrandissement des musées des beaux-arts de Montréal et de Québec, etc.

Le ministre des Transports, Lawrence Cannon, a qualifié l'entente d'«historique» et l'a décrite comme le plan «le plus important jamais mis de l'avant» par Québec et Ottawa. A son dire, c'est une retombée du «féralisme d'ouverture». M. Cannon s'est défendu de recycler des annonces déjà faites.

Le ministre fédéral était pour l'occasion accompagné par sa collègue du patrimoine Josée Verner, responsable de la région de Québec, mais aussi de deux ministres québécois, Monique Jérôme-Forget et Benoît Pelletier.

La ministre des Finances québécoise, Monique Jérôme-Forget, a fait grimacer M. Cannon à quelques reprises, notamment lorsqu'elle a invité tout le monde — à l'approche d'une campagne électorale — à «calmer ses ardeurs» et à ne pas céder à la tentation de multiplier les annonces en lien avec Chantiers Canada. Ce n'est pas vrai, a-t-elle insisté, «qu'il y a 4 milliards de disponibles demain», puisque plusieurs de ces sommes sont déjà allouées.

De plus, elle a admis que l'entente, conclue au printemps dernier, aurait pu être signée «plus tôt», confirmant ainsi que l'annonce en avait été retardée pour des raisons électorales. Lorsqu'un journaliste lui a demandé si elle faisait de la figuration pour aider un gouvernement qui retournera bientôt devant le peuple, elle a rétorqué qu'elle n'était pas pour refuser quatre milliards parce qu'une élection s'en vient: «Si c'est ça qu'on appelle "figuration", je vais en faire tous les jours.»

Plusieurs députés adéquistes de la région de Québec s'étaient invités à la conférence de presse. A leurs yeux, ce type d'annonces électorales alimente le cynisme de la population. Mais le député de La Peltre, Eric Caire, a admis qu'il y avait «fondamentalement des bonnes nouvelles là-dedans» pour la région de Québec, où 1,4 milliard y a été investi.

Les partis d'opposition à Ottawa n'ont pas manqué d'accuser le gouvernement de «cynisme» et d'«opportunisme» devant ces annonces à la veille d'un déclenchement électoral. «Les gens ne sont pas dupes, ils voient que c'est un opportunisme dérivant de la part du Parti conservateur. Le moussé son image avec l'argent des contribuables», a soutenu le député bloquiste Pierre Paquette.

Interrogé à ce sujet mardi, le secrétaire d'Etat Jason Kenney disait ne rien voir de surprenant. «Les ministres font leur travail. Il n'y a rien de nouveau dans le fait de faire des annonces quand la Chambre ne siège pas», a dit le député conservateur de l'Alberta.

Les trois partis d'opposition ne sont pas de son avis. Le chef libéral Stéphane Dion a semblé particulièrement irrité par l'annonce dans le secteur automobile. «On lui a demandé pendant des mois de faire cela. Lui et son ministre nous ont envoyé paître. Il disait que ce n'est pas le rôle du gouvernement», a-t-il déclaré pendant son caucus à Winnipeg.

Le chef du NPD, Jack Layton, soutient que les conservateurs ne sont pas différents des libéraux, qui avaient pris l'habitude de multiplier les annonces à la veille des élections. «Ça ne fait qu'augmenter le cynisme des citoyens. C'est consternant», dit-il.

Le Bloc québécois juge regrettable que le gouvernement Harper n'ait pas protégé et aidé l'industrie québécoise de l'aérospatial lors des nombreux contrats militaires accordés par Ottawa, et qu'il aide maintenant l'industrie automobile. «Ça va faire partie du débat en campagne», promet Pierre Paquette.

Le Devoir
Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti

KEROUAC

SUIITE DE LA PAGE 1

fini de le traduire et de le dactylographier.»

Quelques jours plus tard, Kerouac, traduit effectivement *Sur le chemin*. Le roman devint en anglais *Old Bull in the Bowery*. Ce texte demeure également inédit à ce jour.

Sur le chemin n'est pas une version française d'*On the Road* mais propose des thèmes récurrents de l'œuvre de Kerouac, tout en laissant concevoir que l'auteur n'aurait peut-être pas traduit en français son plus célèbre livre sous le titre de *Sur la route*.

Sur le chemin s'ouvre ainsi: «Dans l'mois d'Octobre 1935, y'arriva une machine du West, de Denver, sur le chemin pour New York. Dans la machine était Dean Pomeroy, un solon; Dean Pomeroy Jr. son fils de 9 ans et Rolfe Glendiver, son step son, 24. C'était un vieille Model T Ford, toutes les trois avaient leur yeux attachez sur le chemin dans la nuit à travers la windshield.» Le nom du personnage de Dean Pomeroy est un pseudonyme utilisé pour parler de son bon ami Neal Cassidy.

Dans le roman, Ti-Jean n'est autre que Kerouac lui-même. Il a 13 ans. Il est accompagné de son père, Léo, véritable nom du père de Kerouac. Ils quittent Boston en automobile pour New-York. Ils vont y rejoindre leurs amis afin de les aider à trouver un appartement: «C'était un gros nuit dans leur vies, c'était leur premier trip ensemble à New York, en machine; le père ava déjà venu ça Boston-New York boat, en une fois ça train; mais là c'était le gros chemin, le tapis noire actuelle de la ville.»

Autant la narration que les dialogues de Kerouac

représentent une transcription de l'oralité. Comme ce fut le cas pour *La nuit est ma femme*, son premier roman écrit en joual, Kerouac rédige *Sur le chemin* dans un français très proche de la langue qu'il parlait durant son enfance à Lowell, une ville du Massachusetts où les immigrants canadiens français forment alors près du quart de la population.

Kerouac transforme le français, le met à sa main, change l'orthographe de certains mots et en invente d'autres afin de créer un joual musical et ludique qui apparaît, à bien des égards, unique dans la littérature francophone.

Le joual kérouacien réussit à traduire l'émotion qui habite tant le père que le fils dans cette grande aventure: «On t've trouvera un tivoyage icite, on voirra si on peu aidez le vieux bum avec son kid, ont l'air à jamais v'n'u, c'est des parents, on bavassera un peu, on mangera tel ben un ti-feed, et moé pi tué on s'enala a Times Square voire des shows. Les burlesc pis les vodille show pi les nouveaux portra pi ils disent qu'y a des portra français — ça sera beau en voire un porta en français. Ça fera braillez les yeux voire un tite scène avec les amants sur le lit, Marie-Louise m'a contez ça, ça a vue un a Boston — Bon ma ton ti drap alentours de tes genoux la pis d'or si té capable — m'ava drivez droite a New York pis je parle pu.» Et le tigas dorma dans machine de l'éternité noire, que son père conduct a travers de la nuit.» Tout comme il le fait dans son œuvre en anglais, Kerouac vise avant tout à créer une littérature basée sur les sons, l'énergie et l'authenticité du langage de la rue.

Un Canadien français à Manhattan

Les deux voitures au cœur de *Sur le chemin* arrivent finalement à destination. Les hommes se sont donné rendez-vous dans un bar miteux du Chinatown où les

attend Old Bull Balloon. Ce personnage est fortement inspiré d'un ami de Kerouac, l'écrivain William Burroughs, qui, dans *On the Road*, est présenté sous le pseudonyme d'Old Bull Lee. Tout droit sorti de l'imagination de Kerouac, la rencontre entre ces différents hommes n'a bien sûr jamais eu lieu, fait assez inusité dans l'œuvre très autobiographique de l'auteur.

Lassés d'attendre Omer, ce Canadien français qui doit les rejoindre à New York, les hommes commencent à boire et à jouer aux cartes. Pendant ce temps, Omer, sous l'effet des amphétamines, une drogue que consommait beaucoup Kerouac à l'époque de la rédaction de ce roman, délire dans un appartement. Le lecteur ne sait trop si ce que le personnage voit est vrai ou non: le voilà qui parle à une femme nue, s'imaginer voir des squelettes et se croit même, pendant un moment, transporté en Russie...

Le roman se termine dans une confusion totale, alors que tous, sauf Léo et son fils, repartent chez eux. De son côté, le jeune Ti-Jean observe son père, qui continue de boire et de jouer aux cartes avec des Chinois et des Noirs du quartier: «Le pauvre tigas ava pas mangé d'la journée, son père avait eu une coupole de drinks et ne pensa pas manger comme a coutume, et Ti-Jean le suiva dans ça, dans leur aventure.»

Le grand tour de force de *Sur le chemin* est de faire rencontrer deux Kerouac: l'enfant de 1935 et l'homme de 1952 tant que le Franco-Américain et le Beatnick. C'est aussi le seul texte d'importance de Kerouac à avoir été écrit d'abord en français avant d'être traduit par l'auteur en anglais.

De Mexico à Montréal

En décembre 1952, lorsqu'il rédige *Sur le chemin*, Kerouac vient rejoindre à Mexico son vieil ami William Burroughs. Collectionnant alors les lettres de refus des

éditeurs, il ne peut que constater que sa carrière d'écrivain est un lamentable échec. Il persévère néanmoins et écrit nuit et jour les romans qui formeront la grande *Légende des Duloz*, nom qu'il donne à l'œuvre autobiographique qu'il est en train de bâtir.

En 1951, en début d'année, Kerouac rédige en français *La nuit est ma femme*. Quelques jours plus tard, en avril 1951, il plonge frénétiquement dans l'écriture de son chef-d'œuvre *On the Road*, qu'il écrit en trois semaines sur un énorme rouleau de papier.

En juillet de l'année suivante, il écrit dans les toilettes de l'appartement de son ami junkie William Burroughs *Doctor Sax*, l'un de ses romans les plus canadiens-français. En décembre 1952, après avoir travaillé quelques mois sur les chemins de fer de la région de Los Angeles avec Neal Cassidy, Kerouac se lance dans la rédaction de son autre roman français, *Sur le chemin*.

Kerouac a alors 30 ans, brûle la chandelle par les deux bouts et sent que la fin de sa grande période de voyages point à l'horizon. Il désire retrouver le calme et la quiétude de sa vie familiale et il rêve du Québec. A son retour New York, il écrit à Neal et Carolyn Cassidy: «New York est formidable, j'aime l'hiver, les tempêtes, la neige, les longues marches en bottes. J'irai vivre au Canada français éventuellement avec Mémère, et le ferai pour les tempêtes et la santé que j'y trouverai.»

En mars 1953, Kerouac se rend même à Montréal, où il note dans un de ses cahiers: «Montréal (dans une taverne): Montréal est mon paradis. Ils m'ont presque refusé l'entrée. Restaurant de gare de San Francisco combiné avec une taverne de paysans de Mexico + Lowell - O Thank's Lord.» Visiblement, Kerouac se sentait bien chez lui au Québec.

neigeroire@hotmail.com

LE DEVOIR^{MD}

www.ledevoir.com

Les bureaux de Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390